

Avis de constitution

SOCIETE « ANK GROUP SARL » en abrégé « ANK.G »

Siège ABIDJAN YOPOUGON KENYA-LOT 106-ILOT 88,  
Lot 106, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANK GROUP SARL » en abrégé « ANK.G »

Objet : Prestation de broderie professionnelle ;  
Fabrication d'articles publicitaires ;  
Sérigraphie ;  
Communication sur tout type de support ;  
Ventes d'articles divers ;  
Représentation commerciale ;  
Prestations de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

la prise en location gérance de tout fonds de commerce ;

la prise d'intérêts ou de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ;

Et plus généralement, toute opération commerciale, financière, industrielle, mobilière et immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON KENYA-LOT 106-ILOT 88,  
Lot 106, Ilot 88

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO ANTOINE (GÉRANT),  
Mme PANGBA TOTO EDWIGE CLARISSE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06579 du 16/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81083/GTCA/RC/2023 du 16/01/2024

